



**FFvolley**

## **COMMISSION CENTRALE D'ARBITRAGE** **(réunion télématique)**

**PROCES-VERBAL N°2 DU 30 DECEMBRE 2018**

**SAISON 2018/2019**

**Présents :**

Stéphane JUAN, Président

Mamdouh BAKLOUTI, Marc BERARD, Alain CORNICARD, Sylvain GILBERT, Maurice HANANIA, Marc LAMBERT, Gil RAILLON, Olivier SETRUK, André TROESCH, Stefan VANDERBEEKEN

---

### **1. PRECISIONS SUR LE PORT DE LA NOUVELLE TENUE D'ARBITRE ET DE L'ÉCUSSON**

Suite à l'information donnée à la réunion des Présidents de CRA, la nouvelle tenue ERREA (maillot bleu marine et pantalon microfibre de la même couleur) devra être portée lors des rencontres officielles dans toutes les divisions (de départementale au championnat LNV) à partir du 1<sup>er</sup> JANVIER 2019.

Des problèmes d'approvisionnement des tenues par la société ERREA empêchent la boutique fédérale de livrer dans les délais cette nouvelle tenue. Il est donc conseillé aux arbitres de garder pour la saison en cours l'ancienne et la nouvelle tenue.

Le port du nouvel écusson devra être effectif dès réception, l'ancien ne sera plus autorisé. Il est rappelé aux juges de lignes que le port de l'écusson est obligatoire même si le grade est différent.

### **2. UNIFORMITÉ DE LA TENUE D'ARBITRE**

Les consignes devront être appliquées de la manière suivante :

- Il est interdit d'arbitrer sans une tenue uniforme, d'une part entre les arbitres (1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup>) et d'autre part entre les juges de lignes
- Pour cette saison, dans le cas où un arbitre ne serait pas en possession de sa nouvelle tenue lors d'une rencontre, le port de l'ancienne restera en vigueur pour les deux arbitres.

Le Président de la CCA  
Stéphane JUAN

Le Secrétaire de Séance  
Stefan VANDERBEEKEN